

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 17 janvier 2017**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 18 janvier 2017

D/2017-003

Aujourd'hui, mardi 17 février 2017 à 14 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET et LABORDE et Messieurs BRASSEUR, du PARC et LAMAISON

*A titre de suppléants :*

Madame BOUILHET

Etaient excusés :

Mesdames LIRE, DARTEYRE, POITREAU, JARTY-ROY, BOISSEAU, WALRYCK et RAUX et Monsieur PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2017

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20170117-2017\_003-DE



*SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*

D-2017/003

**Prix de repas pour l'exercice 2017**

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente Délibération a pour objet de décider des prix de repas applicables aux différents convives servis par les villes de Bordeaux et de Mérignac pour l'exercice 2017.

- Le prix des repas est voté hors taxes.
- Le taux de TVA applicable aux différents types de repas est celui de la législation en vigueur.

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
SCOLAIRES MATERNELS	4,15 €
SCOLAIRES ELEMENTAIRES	4,45 €
SCOLAIRES ADULTES	4,94 €
CENTRES DE LOISIRS MATERNELS	4,25 €
CENTRES DE LOISIRS ELEMENTAIRES	4,53 €
CENTRES DE LOISIRS ADULTES	4,99 €
MUNICIPAUX Bordeaux et AUTRES ADULTES (hors scolaires et centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

[www.le-gout-dans-nos-assiettes.com](http://www.le-gout-dans-nos-assiettes.com)

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - [sivubm@sivubm.com](mailto:sivubm@sivubm.com)

SIRET 253 306 187 00035

## LE COMITE SYNDICAL

Adopte la délibération suivante :

### Article 1 :

Adopte la délibération fixant les prix de repas pour l'exercice 2017 aux tarifs suivants :

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
SCOLAIRES MATERNELS	4,15 €
SCOLAIRES ELEMENTAIRES	4,45 €
SCOLAIRES ADULTES	4,94 €
CENTRES DE LOISIRS MATERNELS	4,25 €
CENTRES DE LOISIRS ELEMENTAIRES	4,53 €
CENTRES DE LOISIRS ADULTES	4,99 €
MUNICIPAUX Bordeaux et AUTRES ADULTES (hors scolaires et centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

### Article 2 :

Autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette affaire.

Adopté :

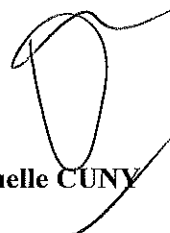
Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 17/01/2017

La Présidente,



Emmanuelle CUNY